Message relatif à la mise en séparatif du bâtiment communal de la Route du Lavapesson 4

1. Présentation du projet

Le bâtiment communal de la Route du Lavapesson 4, dans lequel se trouvent la Crèche Mille-Pattes et l'école maternelle Pain d'Epices, a été à plusieurs reprises confronté à une montée des eaux usées dans les sous-sols. Lors d'un contrôle au moyen d'une caméra, il a été constaté par le bureau d'ingéneurs Ribi SA, que certaines conduites étaient en mauvais état et que la séparation des eaux usées et des eaux pluviales devait être améliorée.

Cette mise en séparatif permettra que toutes les eaux usées soient dirigées vers le collecteur d'eaux usées communal, situé sur la Route du Lavapesson. Les eaux claires seront ammenées dans un collecteur d'eaux pluviales communales, également situé sur la Route du Lavapesson.

Afin de limiter les contraintes organisationnelles et de diminuer les coûts, ces travaux seront réalisés simultanément à la pose des conduites du chauffage à distance (CAD) par Groupe E à la Route du Lavapesson.

2. Budget détaillé

Sur la base de l'estimation des coûts du bureau d'ingénieurs Ribi SA, le budget se présente comme suit :

Poste	Montant TTC (CHF)
Travaux de génie civil	50'000.-
Collecteurs EU et EC	6'000.-
Frais de géomètre	2'000.-
Honoraires et frais ing. hydrauliciens	12'000.-
Divers et imprévus	25'000.-
Total TTC	**95'000.-**

3. Proposition du Conseil communal

Le Conseil communal sollicite de l'Assemblée communale l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 95'000.- TTC, destiné à financer la mise en séparatif du bâtiment communal de la Route du Lavapesson 4.

Le financement sera assuré par les fonds propres de la Commune et/ou par emprunt.

Au nom du Conseil communal :

Le Secrétaire communal

Frédéric Mauron

COMMUNE GRANGES-PACCOT

Le Syndic

Jean-Louis Barras